

Le 11 avril 2023, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a publié un **rapport « Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches »** sur demande de Monsieur le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées Jean-Christophe Combe. Ensemble pour la Petite Enfance **remercie** l'IGAS et, notamment, les quatre inspecteurs de lui avoir permis de contribuer à ce rapport en participant notamment à l'élaboration des questionnaires et en les diffusant largement pour permettre au plus grand nombre de **professionnels** de la petite enfance de **faire entendre leur voix**.

Nous **saluons les 39 recommandations** issues du rapport qui abondent dans le sens de l'intérêt de l'enfant et de la qualité éducative : **Renforcer l'articulation entre les formations** au sein de l'IFSI et des IRTS **et les laboratoires de recherche** spécialisés dans la petite enfance ; Définir et déployer un **socle de compétences « petite enfance » commun interdisciplinaire** ; Inscrire dans la COG de la branche famille une trajectoire pour se rapprocher d'un **ratio moyen d'encadrement de 5 enfants par adulte** ; Engager un **travail approfondi sur le coût de la qualité** et élargir en conséquence le contenu des contrôles des CAF ; ...

Ce rapport n'est **pas le premier rapport sur le sujet**. Le **Rapport « Les 1000 premiers jours : Là où tout commence »** en particulier, soulignait déjà la **crise** que subit le secteur de la petite enfance en insistant notamment sur la nécessité des **ratios** enfants/professionnels limités et sur le besoin de **coordination** et de politiques communes et intersectorielles. Ces divers rapports font état des choix **politiques en faveur de la quantité plutôt que de la qualité**. Ils appellent à **replacer l'enfant en tant que sujet**, et non objet, au cœur des politiques familiales et de petite enfance.

Ces rapports dénoncent des **dérives** inexcusables dues aux politiques relatives à l'accueil du jeune enfant et notamment l'ouverture non maîtrisée au secteur privé lucratif. Les dérives, les risques et les carences du secteur sont là, **il faut s'indigner et pallier** aux manquements. Cependant il ne faut pas oublier que ces rapports viennent, avant tout, **remettre l'importance de la mission du professionnel** de la petite enfance au cœur du débat. Si leur mission dans un **contexte institutionnel abîmé** peut s'avérer difficile, les **professionnels œuvrent chaque jour avec engagement et générosité** pour placer les **besoins et l'intérêt de l'enfant au cœur de leurs actions**. La **qualité** doit être au centre des réflexions, des formations **actualisées** basées sur la **recherche et l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

**Ensemble, agissons pour que ce rapport se transforme en actions concrètes, durables, coordonnées et de qualité**, pour répondre au mieux aux besoins des plus jeunes enfants tels que démontrés par la **recherche scientifique** et pour redonner aux professionnels, qui ont choisi de consacrer leur quotidien à participer au développement des adultes et donc de la société de demain, **du sens et le temps** de faire leur métier dans des **conditions qualitatives et valorisantes**.